

La pratique des autorités de concurrence face à la révolution numérique

Olivier SAUTEL (Microeconomix)

Chercheur associé à l'OFCE

Microeconomix

SAS au capital de 44 100 €

Siren : 443 554 084 R.C.S. Paris

TVA : FR65 443 554 084

5, rue du Quatre Septembre
75002 Paris

Tél : 01 75 57 89 87

Fax : 01 75 57 89 89



Problématique

- Question
 - Comment le phénomène de convergence entre telecom, informatique et TV perturbe la grille d'analyse des autorités de concurrence ?

- Approche par une grille d'analyse simplifiée des AC et par des cas emblématiques de convergence
 - L'exclusivité accordée par Apple à Orange pour la distribution de l'iPhone
 - Les dossiers concernant les exclusivités de contenus télévisuels sur l'ADSL
 - *Le cas à venir des modalités de distribution de la presse numérique sur iPad*

- Thèse
 - La grille d'analyse classique des AC est mise à mal
 - Face à une réalité mouvante, les scénarios d'éviction dynamique sont à proscrire et la mesure ex-post des effets est à privilégier

La grille d'analyse classique des AC

- **Cadrage des pratiques : l'approche par les marchés pertinents**
 - Identification des B&S
 - Etude de leur substituabilité
 - Détermination de la position des entreprises sur ces marchés (part de marché + éléments qualitatifs)

- **Analyse des effets de la pratique sur la concurrence**
 - Observation ou anticipation de l'évolution du marché avec les pratiques
 - Détermination du contrefactuel et mesure de l'effet net des pratiques

- **Finalité**
 - Maximiser le bien-être du consommateur, prioritairement en assurant la contestation potentielle des positions dominantes

La perturbation de la grille d'analyse par la convergence : la phase de cadrage

Taches de l'AC	Difficultés posées par la convergence
Identification des B&S	<ul style="list-style-type: none"> -Produits changeant rapidement (peu de « jurisprudence ») - Complexité technologique
Etude de substituabilité	<ul style="list-style-type: none"> -Produits à la frontière de plusieurs B&S distincts -Co existence de modèles économiques et technologiques différents -Incertitudes sur les usages
Détermination de la position des entreprises sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> -Position très différente selon le contexte choisi (marché retenu, époque, prise en compte des marchés connexes)

La perturbation de la phase de cadrage : exemples

- **Difficulté à définir le produit**
 - L'iPhone était un terminal, mais aussi un baladeur MP3, un terminal d'accès au web, un récepteur TV, une console de jeu, un GPS, etc
 - Orange sport était-elle une chaîne sur le marché de la télévision payante ou une composante d'une offre haut-débit multi-services ?
- **Difficultés à définir la position concurrentielle (iPhone)**
 - Une part de marché de l'iPhone très en deçà de l'importance supposée du produit exclusif (quelle prise en compte de la dynamique ?)
 - Un producteur nouvel entrant sur le marché considéré, mais dominant sur un marché connexe (musique en ligne) et disposant d'une forte image de marque
- **Difficultés à définir la position concurrentielle (Orange Sport)**
 - Parts de marché très variable selon le marché retenu
 - Juxtaposition de modèles économiques (payant/gratuit, lié/non lié)
- **Une approche par les ratios de diversion serait-elle préférable ?**

La perturbation de la grille d'analyse par la convergence : la phase d'analyse des effets

Taches de l'AC	Difficultés posées par la convergence
Effets observés ou effets anticipés	- Difficulté de mesurer des effets -Difficulté d'anticiper le succès
Contrefactuel de la tendance du marché	- Difficulté à retenir un contrefactuel de continuité (dans une logique avant-après) -Difficulté pour identifier les réactions possibles des concurrents

La perturbation de la phase d'analyse des effets: exemples

- Difficultés pour mesurer l'effet des pratiques
 - Comment isoler l'effet spécifique d'une chaîne en option sur le succès d'une offre FAI ?
- Difficulté pour anticiper le succès des pratiques
 - Le faible succès des chaînes Orange légitime ex post l'absence d'interdiction
 - Le succès ex post de l'iPhone permet d'écarter un risque d'éviction au moment de la procédure
 - La prise en compte du risque est un point de débat important
- Difficulté pour estimer la réaction possible des concurrents et du marché
 - L'importance grandissante du système d'exploitation (Android) a modifié la concurrence sur les terminaux mobiles

La perturbation de la grille d'analyse par la convergence : la finalité

Finalités de l'AC	Difficultés posées par la convergence
Assurer la contestation potentielle des positions dominantes	- Par le même modèle économique et technologique ? Quid de la concurrence par différenciation ?
Liberté totale de choix du consommateur (éviter le passage à une concurrence système) ?	- Quelle liberté laissée aux acteurs concernant le degré d'intégration optimal ?

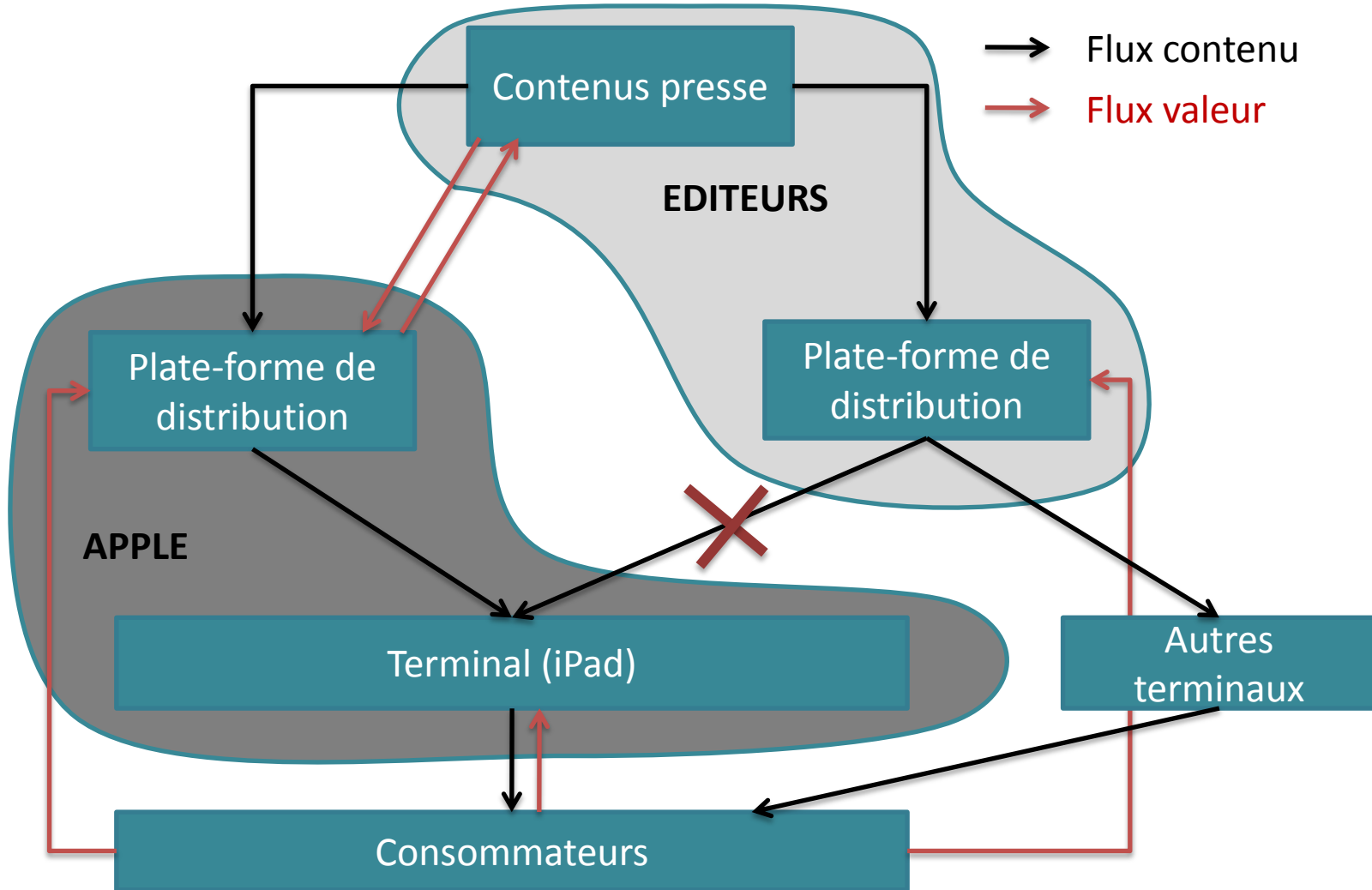
Le questionnement sur la finalité: exemples

- Empêcher le transfert d'une position dominante ?
 - Position dominante sur iTunes, mais impact mesuré (couplage mixte + aspect novateur de l'intégration)

- Empêcher l'éviction ?
 - Pas de signe observé d'éviction au moment de la décision
 - Scénario dynamique fondé sur des effets cumulatifs plutôt démentis par l'observation ex post

- Garantir la liberté de choix du consommateur ?
 - Un bien-système doit-il offrir la possibilité au consommateur de composer librement sa combinaison ?

Un cas à venir ? L'exemple des relations Apple – presse autour de l'iPad



Bilan - Préconisations

- Les stratégies de convergence poussent à l'emploi des ratios de diversion en lieu et place de marchés pertinents
- Les décisions des AC devraient éviter l'emploi de scénarios d'éviction dynamique ou une évaluation prospective des effets
- Les décisions des AC pourraient balancer les effets d'une stratégie sur l'ensemble des marchés concernés, plutôt que d'interdire une pratique sur la base d'une distorsion de concurrence sur un marché donné
- Le caractère novateur d'une offre de convergence couplée à la persistance d'une offre similaire dé-intégrée devrait faire office de *safe harbour* dans l'analyse concurrentielle
- L'analyse économique doit progresser sur l'analyse de la concurrence entre biens-système pour mieux éclairer les AC